PROTOCOLE DE L'EXAMEN RADIOGRAPHIQUE

DE LA DYSPLASIE DE LA HANCHE

L'examen réglementaire de la dysplasie de la hanche comporte une radiographie en extension. L'anesthésie générale ou tout au moins une tranquillisation poussée permettant de manipuler aisément l'animal et de le mettre dans la position adéquate est nécessaire.

Le chien est placé en décubitus dorsal, le plan sagittal du corps étant perpendiculaire au plan de la table de radiographie. Un cadre de contention assurant une parfaite fixité du thorax facilite l'opération. Le bassin doit être allongé, parallèle à la table et en position rigoureusement symétrique ; les membres seront en extension complète, parallèles entre eux et parallèles au grand axe du bassin, les rotules en position supérieure et médiane (rotules visibles sur la radio). Dans ce but, le chien est placé en extension forcée par traction sur les membres antérieurs et postérieurs ; ces derniers sont l'objet, en même temps, d'une rotation interne de 15° environ qui place les rotules dans la position voulue.

Après réalisation du cliché, la position radiographique est contrôlée par l'égalité de largeur des ailes et des cols de l'ilium, la symétrie et l'égalité de surface des trous obturateurs, la symétrie des lignes trochantériennes, le parallélisme des membres entre eux et avec le plan sagittal, la position médiane de la rotule sur la trochlée fémorale.

Le sujet devra être âgé de 12 mois minimum au moment de la radio.

ATTENTION
L'identification du cliché est effectuée par marquage inclus dans le film et mis en place avant la prise du cliché par le vétérinaire radiologue et sous sa responsabilité après lecture directe du tatouage sur le chien.

Les indications à porter sont les suivantes :

- Nom du chien
- Numéro de tatouage
- Race : B.A.
- Date de naissance
- Date de l'examen radiologique
- Mentions Droite et Gauche
- Nom du praticien

Une attestation sur l'honneur sera délivrée par le vétérinaire certifiant avoir vérifié lui-même la lecture du numéro de tatouage, et précisant les modalités d'anesthésie. Les propriétaires s'engagent à accepter un contrôle.

Expédier le dossier au CCBA 82 cours Charlemagne, 69002 LYON et joindre avec la radio :

Photocopie du pedigree
Photocopie de la carte de tatouage
Attestation du vétérinaire

1 chèque de **45 €** pour les frais de lecture (membre)
90 € pour les non membres
1 chèque de **75 €** ou **170 €** pour les non-membres si hanches + coudes

Notation : le "HD" est accordé aux chiens ayant obtenu les notes :
A (normal) B (presque normal) C (acceptable)

Ne seront pas titulaires du "HD" les chiens ayant obtenu les notes D ou E.

N.B. : les dossiers incomplets resteront en attente de lecture au siège du CCBA

Les radiographies effectuées pour le dépistage officiel de la dysplasie des hanches sont centralisées et conservées par le club de race.

